

Orientations du plan pluriannuel d'actions 2021-2023



CAP 2023

À quels enjeux la MRES doit-elle répondre ?

Associations

→ Mettre en lien les associations dans un contexte distancié croissant.

La crise sanitaire et le confinement ajoutent des difficultés d'échange à la distanciation physique liée à notre territoire régional. Des solutions efficaces sont à trouver pour combiner un engagement associatif nécessitant réunions et séquences de travail nombreuses, à une vie personnelle, professionnelle et familiale.

Modes d'action

→ Concilier les deux piliers de la transition : connaissance et action.

La transition est aujourd'hui un sujet de société bien identifié par le grand public. Les enjeux complexes actuels nécessitent cependant de réelles connaissances pour permettre un passage à l'action. Comme espace d'éducation populaire de la transition, la MRES dispose et rassemble des ressources multiples et complémentaires sur les enjeux de la transition écologique et solidaire. La prise de conscience et le passage à l'action nécessitent de produire, mobiliser et diffuser cette connaissance, pour la transformation nécessaire de nos territoires et de nos modes de vie.

Champs d'action

→ Articuler citoyenneté, solidarités et transition écologique.

Le monde traverse une crise systémique aux multiples facettes qui impacte toutes les dimensions de notre société. Les acteur·rices de la MRES ont des regards, points de vue, champs d'action et compétences que nous souhaitons articuler pour répondre ensemble, de manière concertée et structurée aux enjeux. La biodiversité, la mobilité, la transition énergétique, les inégalités sociales sont des sujets qui méritent d'être traités ensemble.

Publics

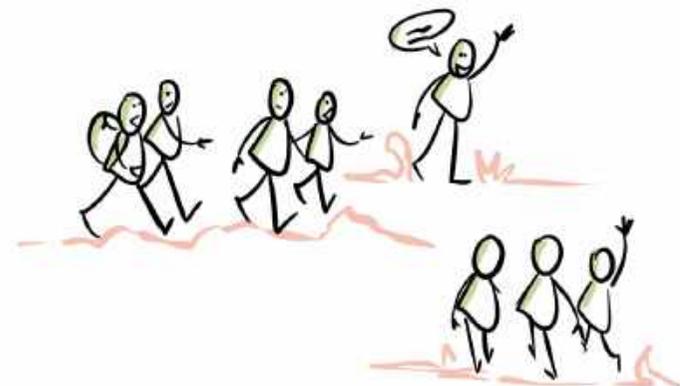
→ Savoir s'adresser à tout le monde.

Les enjeux de transition concernent chacune et chacun : les citoyen·nes, les décideur·ses, les entreprises, les jeunes, les convaincu·es, les sceptiques... La diversité d'origine des sollicitations et demandes qui convergent vers la MRES est un indicateur d'une prise de conscience qui tend à se généraliser. Pour autant, à des publics divers, des réponses diversifiées doivent être proposées.

Rayon d'action

→ Assumer notre rôle tant local que régional : du quartier à l'euro-région.

Forte d'une présence de 40 années dans un même lieu, la MRES a déménagé en 2020 dans le quartier de Fives et doit y créer sa place. La MRES est régionale ; le territoire "Hauts-de-France" reste cependant à investir plus largement. La MRES porte des actions pertinentes à toutes ces échelles. Ces actions doivent être soutenues et amplifiées.

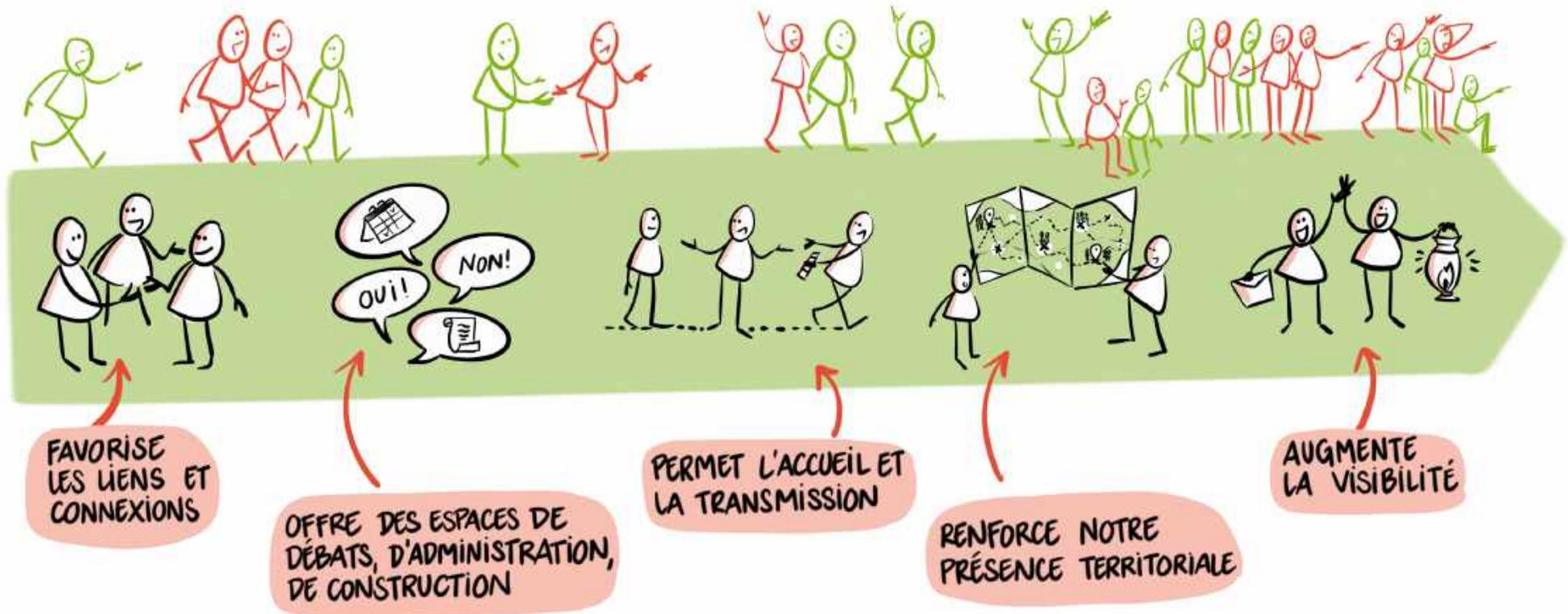


LA **mres** DOIT RÉPONDRE ?





LA MIES : UNE ORGANISATION QUI...



Quelle organisation adopter pour répondre à ces enjeux ?

Une organisation qui...

... favorise les liens et connexions

- Renforcer la connaissance mutuelle entre associations membres, entre les salarié·es, administrateur·trices, bénévoles.

... offre des espaces de débats, d'administration, de construction

- Garantir la pluralité des débats et échanges ;
- Permettre la bonne réalisation et la pérennité des actions engagées ;
- Construire en autonomie et responsabilité une parole commune.

... permettre l'accueil et la transmission

- Faciliter l'arrivée et l'investissement de nouvelles personnes : associations, bénévoles, salarié·es, administrateur·trices ;
- Transmettre les connaissances, savoir-faire et méthodes de travail.

.. renforce notre présence territoriale

- Approfondir les liens et susciter des actions avec les associations et structures engagées sur les territoires des Hauts-de-France.

... augmente la visibilité

- Faire évoluer nos modes de communication et de relation pour rendre la toile MRES plus intelligible et accessible ;
- Construire et diffuser au sein de la MRES une information qualifiée et pertinente.

Le Plan Pluriannuel d'Actions

Le Plan Pluriannuel d'Actions s'appuie sur le projet associatif MRES, et rappelle les modes d'intervention de la MRES. Il s'articule autour de grandes orientations de travail déterminées et se décline pour 3 ans.

Au cours du second semestre 2020, un groupe de travail ouvert aux associations du réseau et en échange régulier avec le CA a mené cette production. Il a pris le parti d'une expression d'orientations, concise, et qui donne lieu à une mise en page simplifiée et visuelle.

La volonté de structurer le projet à 3 ans n'exclut pas de s'inscrire dans des politiques nouvelles ou de saisir des opportunités, sous réserve qu'elles correspondent aux principes de la MRES et avec l'accord du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Il fait l'objet d'une déclinaison annuelle en programme d'activités.



5 rue Jules de Vicq
59800 Lille

mres@mres-asso.fr | 03.20.52.12.02 | www.mres-asso.org